

Demande d'aménagement spécifique

À remettre avant le vendredi 08 mars 2019

CERTIFICAT MEDICAL

justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique
(joindre la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH – en cours de validité)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Concours ou examen pour le recrutement de

Nom et prénoms du -de la- candidat-e

Né-e le , à

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné-e praticien-ne de médecine générale assermenté-e
certifie que le -la- candidat-e est atteint-e du handicap suivant :

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi de

En conséquence, ce -cette- candidat-e doit bénéficier :

lors de l'épreuve orale :

- d'un temps majoré d'un tiers

- d'une autre mesure particulière

Observations éventuelles du praticien

Fait à , le

Signature

3. Partie à détacher et à retourner à votre centre d'examen ou bureau RM1 par le médecin pour le règlement de ses honoraires.

Nom et prénoms du -de la- candidat-e :

Nom et cachet du médecin :

N° SIRET

Le formulaire dûment renseigné par un médecin agréé et la reconnaissance de travailleur handicapé sont à adresser avec le relevé d'identité bancaire professionnel, au plus tard le **8 mars 2019, délai de rigueur**, au bureau du recrutement, à l'adresse suivante :

Ministère de la transition écologique et solidaire
Secrétariat Général
Direction des Ressources Humaines
Service du développement professionnel et des conditions de travail
Sous-direction du recrutement et de la mobilité
Bureau des recrutements par concours
Loi déprécarisation – TSP DD 2019
Grande Arche Paroi Sud – 92055 La Défense Cedex